

Charte portant création de la

Chaire Méditerranée, Religions et Sociétés

TITRE I : Justification

L'objectif de la Chaire Méditerranée, religions et sociétés est d'ouvrir un débat d'idées avec des universitaires et des chercheurs.euses proposant une vision d'avenir de la Méditerranée, adossée à une réflexion sur son passé. Académique et non-confessionnelle, la Chaire entend être un espace d'échanges avec d'autres initiatives de dialogue, telles les Rencontres méditerranéennes (dans le sillage de Bari en 2020, Florence, en 2022, Marseille en 2023). D'ici au 1^{er} septembre 2025, durant la phase de prédéfinition et de lancement, la Chaire programmera des rencontres scientifiques, des événements culturels et des colloques, tout en précisant ses propres contours institutionnels. Nous prévoyons une session de cours par an, de trois à cinq conférences de haut niveau et des rencontres grand public. Judaïsme, christianisme et islam seront abordés à travers les diverses sciences humaines et sociales, dans un esprit de questionnement et de recherche axé sur leurs rapports avec les sociétés. Une publication annuelle permettra de garder une trace des échanges et des coéditeurs seront prévues en plusieurs langues. Il s'agira d'une Chaire francophone à titre principal mais ouverte aux autres langues, en particulier celles du pourtour méditerranéen.

TITRE II : Buts

La Chaire Méditerranée, religions et sociétés se donne donc pour but de stimuler la production de connaissances et les mobilités des chercheurs.euses et étudiants.es sur les thèmes liés à l'articulation en Méditerranée entre les sociétés et les religions. Elle travaille à créer les conditions d'un partage des méthodologies de formation et de recherche préconisées par les meilleures universités, à être partie prenante des présentations et discussions internationales de problématiques émergentes, à enrichir et à diversifier sur le plan de l'encadrement et des mobilités l'insertion d'étudiant.es et de jeunes chercheurs.euses dans le monde vivant de la recherche. La Chaire vise à apporter une contribution scientifique à l'analyse des défis géopolitiques, sociaux, économiques et autres affectant cette aire géographique. Elle envisagera aussi les solutions à apporter pour la Méditerranée, avec la Méditerranée.

TITRE III : Organisation

Titre III – 1 : Titulaires

La personnalité accueillie par la Chaire Méditerranée, religions et sociétés l'occupe avec la qualité de titulaire pour une année universitaire renouvelable. Chaque titulaire conservera des activités dans son université ou son centre de recherche d'origine, tout en animant la programmation de la chaire. Avec ses partenaires, l'Institut Français Centre Saint-Louis et les

Pieux établissements de la France à Rome et à Lorette s'engagent à prendre en charge les frais liés à l'organisation de cette animation.

Titre III – 2 : Activités de la Chaire

Le/la titulaire de la Chaire animera une semaine d'activités universitaires à Rome destinée aux étudiant.es en master 2 et doctorant.es et postdoctorant.es ainsi que trois table-rondes par an. Il proposera également un ensemble d'activités scientifiques, y compris des publications et des activités de valorisation, pour le grand public pour lesquelles il bénéficiera d'une assistance des membres du Conseil scientifique.

Titre III – 3 : Instances spécifiques

Le comité de pilotage a pour principales responsabilités (agissant comme le bureau du Conseil scientifique) de :

- rechercher des partenaires et gérer les relations de la Chaire ;
- proposer la stratégie de développement de la Chaire;
- faire des propositions de membres du Conseil scientifique ainsi que du réseau d'institutions universitaires et/ou de recherche partenaires ;
- si besoin de proposer des événements avec le/la titulaire de la Chaire.

Le Conseil scientifique de sept à dix personnes :

- sera chargé du suivi scientifique de la Chaire ;
- garantira dans la durée le caractère d'excellence et la cohérence de son projet à son plus haut niveau ;
- présidé par le président du PISAI, le Conseil propose, suscite, reçoit et instruit les candidatures à la Chaire en émettant un avis pris à la majorité qualifiée de ses membres. Il transmet au Comité de pilotage le/la candidat.e sélectionné.e.

Le Conseil scientifique est composé de personnalités reconnues du monde universitaire et de la recherche, nommées pour un mandat de trois ans renouvelables une fois.

Le réseau d'institutions universitaires et/ou de recherches partenaires sera constitué en fonction des thèmes traités par la Chaire. Le Conseil scientifique, en lien avec le comité de pilotage, établira une liste de personnalités et institutions autour de la Méditerranée, intégrant les diverses disciplines des sciences sociales et humaines avec une attention particulière portée au monde contemporain.